

Crise financière pour la TV de la Riviera

La télévision régionale ICI TV, qui émet sur la Riviera et dans le Chablais vaudois traverse de sérieuses turbulences. Les municipalités de la région veveysanne ayant refusé la perception d'un péage destiné au financement de la chaîne, celle-ci se retrouve dans une situation précaire, dix-huit mois après son lancement et des débuts prometteurs. Dénonçant ce qu'ils nomment «une mesure à l'évidence discriminatoire», les promoteurs privés d'ICI TV en appellent pour l'heure à la solidarité des téléspectateurs.

Les 27 000 abonnés au télé-réseau Sitel recevront ces prochains jours

un bulletin de versement que leur adresse directement la chaîne, leur demandant une quote-part volontaire de 25 francs pour le deuxième semestre 1997. Forcément provisoire, cette solution résulte du refus signifié par la Conférence des syndicats du district de Vevey d'autoriser le diffuseur à prélever un péage supplémentaire et mensuel de 1 fr. 50 par ménage raccordé. En effet, Sitel ayant posé ses câbles dans le domaine public, toute redevance perçue doit obtenir l'aval des communes concernées. Si celles du Chablais n'ont pas marqué de réticences, les municipalités de la région veveysanne ont estimé en majorité qu'ICI TV ne

bénéficiait pas d'un audimat suffisant.

Avançant un taux d'audience de 50% et de satisfaction avoisinant 80%, l'éditeur Jean-Paul Corbaz, administrateur délégué et principal bailleur de la chaîne, affirme que la véritable raison de ce refus est d'ordre politique. Sans vouloir s'appesantir sur la question. Quoiqu'il en soit, la perte de ce péage, prévu dès l'origine dans la planification financière, prive ICI TV de quelque 400 000 francs par année, soit le tiers de son budget. Les spectateurs sont-ils prêts à délier spontanément leur bourse pour sauver leur télévision de proximité?

O.D.